



## OCIM premier contributeur d'une initiative assurantielle inédite auprès des mineurs artisanaux au Pérou

### A propos d'OCIM

Le groupe OCIM a une longue expérience de la gestion et du financement d'actifs tangibles. Fondé à Paris en 1961, OCIM est dirigé par un membre de la troisième génération de la famille fondatrice. En dehors de son activité immobilière historique, OCIM s'est diversifié dans d'autres actifs considérés comme stratégiques, notamment les métaux précieux monétaires comme l'or et l'argent, en exerçant une double activité complémentaire de négociant et de financier. En qualité de négociant, OCIM achète et vend tout au long de la chaîne de valeur des actifs concernés, des producteurs aux utilisateurs finaux. En qualité de financier, OCIM finance les opérations de la chaîne de valeur, par des prises de participations au capital, de la dette et des investissements alternatifs innovants.

**OCIM participe au financement de la mise en place d'une couverture d'assurance pour 200 familles de mineurs artisanaux engagés auprès de la Minera Ores. Conçue par la Swiss Better Gold Association, cette initiative vise à réduire l'insécurité économique des travailleurs et de leurs proches en les couvrant contre un panel de risques.**

Quelques mois à peine après avoir financé un programme de formation visant déjà à améliorer les conditions sanitaires et de sécurité des mineurs artisanaux opérant sur le site de la Minera Ores, OCIM amorce une deuxième phase de sa stratégie d'engagement dans la région d'Arequipa, dans le sud du Pérou. Ce nouveau projet vise à mettre en place deux polices d'assurances pour 200 mineurs artisanaux accrédités au titre de l'étape 1 du processus de chaînes d'approvisionnements responsables formalisé par la Swiss Better Gold Association. Après une étude de marché, ces polices ont été conçues pour offrir une couverture intégrale contre les risques d'accidents au



travail, les problématiques de santé au travail, et les besoins en soins cliniques, d'indemnisation en cas de blessures, mais aussi en cas de décès. Après avoir comparé plusieurs offres, le choix s'est finalement porté sur la compagnie d'assurance péruvienne RIMAC, auprès de laquelle Ores a directement contracté.

Inédite à ce jour, cette initiative vise à améliorer les conditions de vie des travailleurs du secteur AGSM en réduisant l'insécurité économique liée à ces métiers,

et à permettre un accès au marché de l'assurance. Elle est une étape fondatrice dans le processus d'amélioration des conditions de vie au travail des mineurs artisanaux permettant d'assurer leur formalisation et, par conséquent une meilleure traçabilité de la chaîne d'approvisionnement des métaux. Cette démarche chère à OCIM est également une nouvelle façon de créer un impact positif auprès des populations de mineurs artisanaux dans cette région importante pour son développement.



## Contact

### Laurence Mathiot

Directrice de la Communication  
et des Ressources Humaines

laurence.mathiot@ocim.com  
+33 1 88 83 86 17 // +33 6 48 79 38 95